



Administration communale
Route de Séprais 11 – case postale 16
2856 Boécourt
032 426 72 06 - administration@boecourt.ch

Boécourt, le 21 août 2026

Avis à la population

Assemblée communale extraordinaire

L'assemblée communale extraordinaire, à laquelle sont invités tous les citoyennes et citoyens de la Commune, aura lieu le :

Lundi 21 septembre 2026 à 20h00
A la salle de la paroisse (rte de Séprais 13)

Ordre du jour

1. Nomination de deux scrutateurs.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 15 juin 2026.
3. Prendre connaissance et adopter le projet de plan d'aménagement local révisé (PAL) comprenant le plan de zones, le règlement communal sur les constructions et le plan des dangers naturels.
Le dépôt public du PAL a eu lieu du 19 juin 2026 au 20 juillet 2026.
4. Discuter et voter un crédit de CHF 220'000.00 relatif à l'achat d'un nouveau camion pour la voirie. Donner compétence au Conseil communal pour le financement et la consolidation.

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au Secrétariat communal et sur le site internet communal. Les demandes de compléments ou de rectifications du procès-verbal pourront être adressées, par écrit, au Secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le Conseil communal